



Tirage Ski Big 3

Procédures et Informations aux clubs

- Réception des billets

La FQSA a fait l'envoi à chaque président de club de billets de tirage. Un accusé de réception était joint à l'envoi. Prière de retourner la feuille en question sur réception.

- Vente des billets

Les billets sont en vente à partir du 1^{er} décembre 2009 jusqu'au 29 janvier 2010 à travers les clubs de ski acrobatique du Québec. Chaque responsable de club doit en mettre à la disposition de ses athlètes et parents. Les athlètes (vendeurs) vendent les billets, puis récupèrent l'argent et la copie blanche.

- Retour des billets vendus

Toutes les copies blanches doivent être retournées au responsable de club, qui lui devra les retourner à la FQSA pour le 29 janvier 2010. Les billets devront être accompagnés d'un chèque au nom de la FQSA. Le montant du chèque devra équivaloir au total des ventes.
Ex. J'ai vendu 200 billets au montant de 10\$. Je retourne à la FQSA un chèque de 2000\$

Ski Québec / Acro
4545, ave Pierre-de Coubertin
CP 1000, Succ M
Montréal (Qc) H1V 3R2

- Retour des billets non vendus / Commande de billets supplémentaires

Comme les billets sont sujets aux lois de la Régie des alcools, courses et jeux (RACJ), le responsable de club se doit de retourner également tout billet non vendu.

Pour commander des billets supplémentaires à la FQSA, svp envoyer un courriel à mabedard@fsqa.com avec une adresse d'envoi et le nombre de billets souhaités.

- Ristourne aux clubs

La FQSA retournera 5\$ par billet vendu au club d'où provient la vente du billet. Le chèque sera émis après que tous les fonds aient été recueillis et le tirage fait, puisque la Régie doit d'abord faire les vérifications d'usage auprès de la FQSA.

- Info générale sur le tirage

Un voyage de ski pour 2 personnes à Banff (4 nuits, 3 jours ; Valeur 3000\$) sera tiré parmi les participants. Chaque billet se vend 10\$. Un montant de 5\$/billet sera remis par la FQSA au club d'où provient la vente du billet. Règlements complets au www.fgsa.com, section concours.

- Tirage

Le tirage aura lieu le 2 février 2010 à 15h30, dans les bureaux de la FQSA.